

La nouvelle salle multi-activités a été inaugurée samedi

Audierne - 03 Mars 2014



Jean-Claude Lessard, Pierre Maille, Jacqueline Donval et François Marc ont inauguré la salle multi-activités, samedi. |

Promesse électorale de l'équipe municipale, la salle multi-activités a été inaugurée, samedi matin, dans l'ancien bâtiment des affaires maritimes. La maire, Jacqueline Donval, accompagnée du conseil municipal, était entourée du président du conseil général, Pierre Maille, du conseiller régional, Jean-Claude Lessard, et du sénateur, François Marc.

Dans la salle, le conseiller général, Didier Guillon, le président de la communauté de communes, Bernard Le Gall, les maires voisins et la population ont participé à cette cérémonie, ouverte par un couple de sonneur du bagad Beuzeg.

Capacité d'accueil de 250 personnes

Les travaux ne sont pas totalement terminés. Mais dans un mois, la construction édictée dans les années 50, pourra accueillir confortablement 160 personnes assises et 200 à 250 personnes debout. Une scène amovible et un bar transformeront, à la demande, la pièce en salle de concert, de conférence ou en un lieu de rassemblements festifs, etc. À terme, la bibliothèque devrait s'installer au 2^e étage, ainsi que quelques salles de réunions pour les associations. Le 3^e étage sera réservé au sport.

Jacqueline Donval pense aussi à l'avenir du quartier tout entier, qui devrait être redynamisé. Avec La Poste, le centre départemental et le centre communautaire des affaires social, les services techniques et l'ancienne perception, « **où nous pourrions installer la mairie** ». Elle envisage la mairie actuelle « **vendue, démolie et remplacée par un immeuble respectant exactement le style du quai Jean-Jaurès, qui donne à Audierne son caractère.** » Avec, en ligne de mire, le label de port d'intérêt patrimonial.

Sur le plan financier, l'achat du bâtiment à l'État s'élève à 350 000 €. La première tranche de travaux (960 000 €) comprend les extérieurs, le niveau bas, avec des contraintes liées aux submersions marines, une cuisine professionnelle, de petites salles pour entreposer le matériel et l'ascenseur installé jusqu'aux combles, ainsi que la grande salle du 1^{er} étage. « **Il restera les aménagements intérieurs de deux niveaux.** »

Les subventions, versées par la Région, le Département, la réserve parlementaire et l'État s'élèvent à 415 564 €.